

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 4 juin 2012, à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. André Garant, maire
M. Richard Garant, conseiller
Mme Louise Lafrenière Grenier, conseillère
Mme Francine Buisson, conseillère
M. Robert Hamel, conseiller
Mme Marlyne Muise, conseillère

Est absent :

M. Michel Brodeur, conseiller

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire. La secrétaire-réceptionniste est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par monsieur le maire.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Cas particuliers
- 3- Adoption des procès-verbaux de mai 2012
- 4- Correspondance
- 5- Comptes
- 6- Dérogation mineure 2012-03 Jeannine Mercier
- 7- Achat calendriers historiques Appartenance Mauricie
- 8- Proclamation journées de la culture
- 9- Engagement personne supplémentaire à la voirie
- 10- Participation financière achat manteaux pompiers
- 11- Achat chemises et pantalons pour pompiers
- 12- Travaux d'aménagement ruisseau Auclair

- 13- Entretien cours d'eau Gélinas
- 14- Licences pour chiens Nathalie Lévesque
- 15- Travaux déplacement ligne de distribution Hydro-Québec
- 16- Contribution financière Maison des Jeunes
- 17- Engagement Carl Pellerin fête de Noël 9 décembre 2012
- 18- Compétition Pompiers 2012
- 19- Affaires nouvelles
- 20- Période de questions
- 21- Période de suggestions
- 22- Clôture de la séance

RÉS. 2012-06-148 ORDRE DU JOUR

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

CAS PARTICULIERS

Quinze personnes assistent à la séance du conseil.

Quelques informations sont demandées sur les sujets suivants :

- Côte à Potvin
- Élagage
- Abat poussière

RÉS. 2012-06-149 PROCÈS-VERBAUX

Sur proposition de madame Marlyne Muise appuyée par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité l'adoption des procès-verbaux de mai 2012 sans aucune modification.

Adoptée

RÉS. 2012-06-150 AIDE FINANCIÈRE PACTE RURAL

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil

municipal autorise monsieur le maire André Garant et la directrice générale madame Micheline Allard à signer l'entente relativement à l'aide financière obtenue pour le projet Jardin botanique éducatif et développement durable.

Adoptée

CORRESPONDANCE

Monsieur le maire accuse réception de la correspondance suivante :

- Une lettre de Marc H. Plante, attaché politique du Député de Maskinongé mentionnant que le député Jean-Paul Diamond accorde à la municipalité un montant de 20 000.00 \$ pour l'amélioration du réseau routier et une recommandation a été faite auprès du ministre délégué aux Transports Norman MacMillan de nous octroyer un montant de 40 000.00 \$.
- Accusé de réception du Ministère des Transports concernant la demande d'acquisition du lot 3 983 076 du cadastre du Québec.
- Une lettre de la MRC de Maskinongé concernant la demande d'aide financière au Pacte rural. Un montant de 50 000.00 \$ a été accordé pour la création du Jardin Botanique.
- Une lettre de remerciement de la Ligue de Marelle Saint-Élie-de-Caxton pour exprimer leur appréciation pour la participation financière.

RÉS. 2012-06-151 CORRESPONDANCE

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt de la correspondance.

Adoptée

COMPTES

Salaires : 34 274.35 \$

Comptes :

5028	CARL CHEVARI	JARDIN BOTANIQUE	7 000.00 \$
5029	GARCEAU PAUL-ANDRE	PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME	68.99 \$
5030	HEBERT-MOREAU ANNE CLAUDE	FRAIS DE DÉPLACEMENT	350.74 \$
5031	ANNULÉ		

5032	ANNULÉ		
5033	ADN COMMUNICATION	MATÉRIEL PROMOTIONNEL	304.91 \$
5034	ALIMENTATION R. AUDET	SUBVENTION COMITÉ DE LA FAMILLE, ALIMENTS	18.75 \$
5035	ANOR	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	161.23 \$
5036	AUTOMATION MAURICIE INC.	ENTRETIEN STATION DE POMPAGE, PIÈCES, ACCESSOIRES SAMSON/MARCHAND	866.91 \$
5037	BIOLAB - DIVISION CAP-DE-LA-MADELEINE	ANALYSES D'EAU	93.14 \$
5038	BOUTIQUE EDEN FLEURISTE	FLEURS SEMAINE DES SECRÉTAIRES	91.98 \$
5039	BUROPLUS, DIVISION COMMERCIALE	FOURNITURES DE BUREAU	81.43 \$
5040	CENTRE D'ENTRETIEN ET RÉPARATION DU CAMION	INSPECTION CAMIONS INCENDIE	305.43 \$
5041	CLOTURES CAMBREK INC.	JARDIN BOTANIQUE, ENTRETIEN STATION POMPAGE	13 222.13 \$
5042	CONSULTANT S.B.	ANALYSE DE SOL GARAGE DE LA CULTURE	718.59 \$
5043	COOKE SERRURIER ENR.	ENTRETIEN ET RÉPARATION CENTRE COMMUNAUTAIRE, PIÈCES ET ACCESSOIRES TERRAIN DE JEUX	246.91 \$
5044	COOPERATIVE COLLECTE PRO	CONTRAT VIDANGES	7 108.41 \$
5045	JACQUES DEFOY	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
5046	DESCHESNES, MAILHOT	COMPTABILITÉ ET VÉRIFICATION	977.29 \$
5047	DESHAIES PIERRE	SITE WEB	2 379.98 \$
5048	DISTRIBUTION DESCOUR S.E.N.C.	EAU POTABLE	61.00 \$
5049	DUHAIME & FILS INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES GARAGE DE LA CULTURE	268.46 \$
5050	ANNULÉ		
5051	ANNULÉ		
5052	EMCO CORPORATION	GARAGE DE LA CULTURE, ÉGOUT PLUVIAL PRINCIPALE, VOIRIE/MATÉRIAUX, JARDIN BOTANIQUE	16 300.23 \$
5053	LES ENTREPRISES ALAIN BOURNIVAL ET FILS	ÉLECTRICITÉ JARDIN BOTANIQUE	3 359.23 \$
5054	LES ENTREPRISES RENE NEWBERRY	LOCATION DE MACHINERIE	2 189.13 \$
5055	LES ENTREPRISES DE DISTRIBUTION	ALIMENTS	668.00 \$
5056	ENVIRONNEMENT M C M INC.	ENTRETIEN STATION DE POMPAGE, FORMATION AQUEDUC	896.37 \$
5057	EXCELTECH (9134-1073 QUEBEC INC)	ENTRETIEN CHARIOTS BALADE, MODULE D'AFFICHAGE	1 210.68 \$
5058	FEDERATION QUEBECOISE DES MUN.	PRODUITS CHIMIQUES, ENTRETIEN ÉQUIPEMENT TRACTEUR, PIÈCES ET ACCESSOIRES, MODULE D'AFFICHAGE	51.40 \$
5059	FELIX SECURITE INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	130.05 \$
5060	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	FRAIS DE MUTATION	24.00 \$
5061	LA GAZETTE DE LA MAURICIE	PUBLICITÉ TOURISTIQUE	114.98 \$
5062	GELINAS KEVEN	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
5063	GENERATRICE DRUMMOND	PIÈCES, ACCESSOIRES SAMSON/MARCHAND, ENTRETIEN GÉNÉRATRICE	1 686.25 \$
5064	GRENIER YVON	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$

5065	GROUPE CLR	CELLULAIRES VOIRIE, TEMPS D'ONDE BASE C.B., TÉLÉPAGE, SYSTÈME DE COMMUNICATION	366.89 \$
5066	INFOTECK CENTRE D'ORDINATEUR	ENTRETIEN ÉQUIPEMENT BUREAU	101.07 \$
5067	ANNULÉ		
5068	ANNULÉ		
5069	JULIEN BELLERIVE & FILS	GARAGE DE LA CULTURE, JARDIN BOTANIQUE, LOCATION DE MACHINERIE	19 616.56 \$
5070	LAVAGE PIERCO	ENTRETIEN ET RÉPARATION CENTRE COMMUNAUTAIRE	482.90 \$
5071	LEO BELAND, ENTREPRENEUR ELEC.	ENTRETIEN SYSTÈME ÉCLAIRAGE	144.96 \$
5072	PATRICE RAICHE MINI-MECANIQUE INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	85.57 \$
5073	LOCATION CDA INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, JARDIN BOTANIQUE	333.48 \$
5074	MARTIN & LEVESQUE INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	183.85 \$
5075	LES MATERIAUX LAVERGNE	JARDIN BOTANIQUE	31.03 \$
5076	ANNULÉ		
5077	MAURICE HOULE & FILS LTEE	MODULE D'AFFICHAGE, JARDIN BOTANIQUE, GARAGE DE LA CULTURE, PIÈCES ET ACCESSOIRES	2 325.50 \$
5078	MECANIQUE LOUIS BOUCHER	ENTRETIEN CAMION	1 282.77 \$
5079	FRANCOEUR MICHELINE	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
5080	ANNULÉ		
5081	MRC DE MASKINONGE	ASSURANCES POMPIERS, ENTRETIEN LOGICIEL PERMIS ET CARTE, FOURNITURES DE BUREAU, VENTE POUR TAXES, QUOTE PART REDEV. ÉLIMINATION, GESTION DES BOUES, ENFOUISSEMENT DÉCHETS	74 486.98 \$
5082	MUNICIPALITE DE ST-BONIFACE	SERVICES RENDUS PAR AUTRE MUNICIPALITÉ	1 494.00 \$
5083	LES PETROLES SONIC(C.F.Q.)	ESSENCE ET HUILE DIESEL, JARDIN BOTANIQUE, HUILE À CHAUFFAGE CASERNE, ENTRETIEN GÉNÉRATRICE	1 645.25 \$
5084	PG SOLUTIONS INC.	ENTRETIEN INFORMATIQUE	206.96 \$
5085	POMPLO	PRODUITS CHIMIQUES	708.32 \$
5086	POSTES CANADA	PUBLICATIONS MUNICIPALES	244.77 \$
5087	RIVARD GUY	CONTRAT VIDANGES	55.19 \$
5088	SAMSON MARIO	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	317.68 \$
5089	SAVIGNAC REFRIGERATION INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES SAMSON/MARCHAND, ENTRETIEN RÉPARATION CENTRE COMMUNAUTAIRE	23 809.93 \$
5090	SIGNOPLUS INC.	SIGNALISATION ACCESSOIRES, RÉFORME DES NOS CIVIQUES	794.25 \$
5091	SPI SECURITE INC.	VÊTEMENTS DE TRAVAIL, PIÈCES, ACCESSOIRES ENTRETIEN, JARDIN BOTANIQUE	298.00 \$
5092	GO SPORT	PIÈCES, ACCESSOIRES TERRAIN DE JEUX	235.43 \$
5093	VITRERIE GRAND-MÈRE	ENTRETIEN ET RÉPARATION TERRAIN DE BALLE	96.58 \$

5094	MAISN DES JEUNES	SUBVENTION MAISON DES JEUNES, CAMP DE JOUR	2 750.00 \$
5095	BPR-INFRASTRUCTURE	FORMATION ET CONGRÈS INSPECTEUR	160.00 \$
5096	LEVESQUE NATHALIE	REMBOURSEMENT LICENCES CHIENS	40.00 \$
120527	REVENU CANADA	DAS FED MAI 2012	3 857.54 \$
120528	REVENU QUEBEC	DAS PROV MAI 2012	9 777.25 \$
120530	BELL MOBILITE INC.	CELLULAIRES VOIRIE, TEMPS D'ONDE BASE C.B., TÉLÉPAGE, SYSTÈME DE COMMUNICATION	172.02 \$
120605	HYDRO-QUEBEC	ECLAIRAGE DES RUES	207.68 \$
120606	HYDRO-QUEBEC	ECLAIRAGE DES RUES	1 695.01 \$
120612	SOGETEL, TÉLÉPHONE MILOT	TÉLÉPHONE MAISON DU CITOYEN, CASERNE, GARAGE, AQUEDUC PRINCIPALE, INTERNET VLAN, TÉLÉCOPIEUR, TÉLÉPHONE LOISIRS, GARAGE DE LA CULTURE	562.86 \$
		TOTAL CHÈQUES ET ACCÈS D	209 646.88 \$
		GRAND TOTAL	243 921.23 \$

RÉS. 2012-06-152 COMPTES

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement des comptes au montant de 183 331.75\$ selon la liste des comptes à payer. Les autres dépenses sont déjà autorisées par résolution ou par le biais du règlement 2006-010 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

Adoptée

RÉS. 2012-06-153 DÉROGATION MINEURE JEANNINE MERCIER 2012-003

CONSIDÉRANT qu'un avis a été publié en date du 18 mai 2012, selon les normes prescrites par la loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par madame Jeannine Mercier ayant pour objet de :

- Permettre la régularisation de la distance maximale du bâtiment secondaire à environ 20 mètres de la ligne de la façade du bâtiment principal plutôt que les 10 mètres inscrits à l'article 7.9 du règlement de zonage 2010-012.

Cette dérogation affecte la grille de spécification 231 du règlement de zonage 2010-012.

Désignation de l'immeuble :

140, rue Pierre-Gagnon
Saint-Élie-de-Caxton
Lot : 3 983 686

CONSIDÉRANT que la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre à ce sujet;

CONSIDÉRANT que le Comité Consultatif d'Urbanisme a donné un avis favorable (Rés. 2012-05-006) à la demande de madame Jeannine Mercier lors de la séance tenue le 29 mai 2012;

EN CONSÉQUENCE, Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine la résolution 2012-05-006 du C.C.U. et accepte la dérogation mineure 2012-003 telle que demandée et selon les recommandations du C.C.U.

Adoptée

RÉS. 2012-06-154 CALENDRIERS 2013/APPARTENANCE MAURICIE

Sur proposition de madame Marlyne Muise appuyée par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que la municipalité achète 25 calendriers 2013 de Appartenance Mauricie.

Adoptée

RÉS. 2012-06-155 PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA CULTURE

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton et de la qualité de vie de ses citoyens;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité

culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, *Les Journées nationales de la culture*, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Louise Lafrenière Grenier appuyée par monsieur Richard Garant, il est résolu :

QUE la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame *Journées de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

Adoptée

RÉS. 2012-06-156 ENGAGEMENT JOURNALIER RÉJEAN RIOPEL

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal engage monsieur Réjean Riopel au poste de journaliste.

Le salaire est de 14.00\$/heure pour 40 heures par semaine pour une période indéterminée.

Adoptée

RÉS. 2012-06-157 MANTEAUX, CHEMISES, PANTALONS POMPIERS VOLONTAIRES

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise une participation financière de 500.00 \$ pour l'achat de manteaux pour les pompiers volontaires.

Un montant de 545.00 \$ plus taxes est également octroyé pour l'achat de chemises et pantalons pour les pompiers volontaires.

Adoptée

RÉS. 2012-06-158 RÉALISATION DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT
RUISSEAU AUCLAIR

CONSIDÉRANT que des travaux non-autorisés de restauration d'un ouvrage (barrage) ont été réalisés dans le ruisseau Auclair à la demande de monsieur Roger Champagne au 200 rue Tousignant.

CONSIDÉRANT qu'un fossé a été creusé dans l'objectif de modifier la trajectoire du ruisseau afin de lui redonner son lit d'origine et ce, sans les autorisations requises des autorités compétentes.

CONSIDÉRANT qu'une solution commune a été retenue entre la municipalité, le MDDEP et monsieur Roger Champagne afin de corriger la situation en restaurant le cours d'eau et effectuant une remise en état.

CONSIDÉRANT que les frais encourus pour cette restauration seront à la charge de monsieur Roger Champagne.

POUR TOUS CES MOTIFS, sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton est favorable à la réalisation des travaux de restauration du ruisseau Auclair

Adoptée

RÉS. 2012-06-159 RÉALISATION DE TRAVAUX D'ENTRETIEN COURS
D'EAU GÉLINAS

CONSIDÉRANT que le cours d'eau Gélinas présente une problématique d'écoulement sur environ 180 m dans la portion située entre l'avenue Principale et la rivière Yamachiche.

CONSIDÉRANT que la municipalité prévoit y faire des travaux d'entretien afin de rétablir le profil initial sur cette portion en respect avec le devis de l'acte d'accord du cours d'eau Gélinas et du devis technique réalisés par Stéphane Bergeron en 1998 T.P inspecteur en voirie à la municipalité.

CONSIDÉRANT que la municipalité s'engage financièrement à défrayer le coût des travaux.

CONSIDÉRANT que les inspecteurs désignés ainsi que monsieur Robert Hamel, conseiller responsable des travaux publics, ont procédé à une inspection des lieux et recommandent que

le cours d'eau soit nettoyé le plus tôt possible pour améliorer le drainage des terrains adjacents.

CONSIDÉRANT que le conseil de la MRC de Maskinongé a le pouvoir discrétionnaire exclusif pour autoriser de tels travaux;

POUR TOUS CES MOTIFS, sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton est favorable à l'entretien du cours d'eau Gélinas.

Adoptée

RÉS. 2012-06-160 REMBOURSEMENT DES FRAIS PERÇUS POUR
L'ÉMISSION DE DEUX LICENCES POUR CHIENS

CONSIDÉRANT une mauvaise interprétation du règlement 2007-007 concernant le contrôle des chiens sur le territoire de la municipalité.

CONSIDÉRANT l'avis verbal du procureur de la MRC de maskinongé.

CONSIDÉRANT l'importance de ne pas créer de précédent sur le territoire et de reconnaître l'erreur d'interprétation.

CONSIDÉRANT que deux (2) licences en trop ont été vendues à madame Nathalie Lévesque suite à cette mauvaise interprétation.

POUR TOUS CES MOTIFS, sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton doit rembourser les frais perçus par la municipalité afin de régulariser la situation et de présenter une lettre explicative à madame Lévesque s'excusant des inconvénients que cette situation a pu occasionner.

Adoptée

RÉS. 2012-06-161 DÉPLACEMENT LIGNE DE DISTRIBUTION
HYDRO-QUÉBEC

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton débourse un montant de 3 459.76 \$ à Hydro-Québec afin de déplacer la ligne de distribution située sur le terrain du Jardin Botanique.

Monsieur le maire André Garant est autorisé à signer le document de Hydro-Québec concernant l'acceptation des travaux.

Adoptée

RÉS. 2012-06-162 SUBVENTION MAISON DES JEUNES ET CAMP DE JOUR

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le 1^{er} versement de subvention au montant de 1 250.00 \$ à la Maison des Jeunes et le versement de 1 500.00 \$ pour le camp de jour.

Adoptée

RÉS. 2012-06-163 FÊTE DE NOËL

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal engage Carl Pellerin, magicien, au montant de 471.40 \$ pour la fête de Noël qui aura lieu le 9 décembre 2012. La directrice générale, madame Micheline Allard, est autorisée à signer le contrat d'engagement.

Adoptée

RÉS. 2012-06-164 COMPÉTITION POMPIERS 2012

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accorde un montant de 400.00 \$ pour l'inscription à la compétition de pompiers 2012 qui aura lieu à Saint-Barnabé le 11 août prochain. Ce montant comprend le coût d'inscription et le souper.

Adoptée

AFFAIRES NOUVELLES

AVIS DE MOTION

Un avis de motion est donné par madame Francine Buisson concernant un règlement déterminant les distances séparatrices pour protéger les puits artésiens et de surface dans la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton et régissant l'usage et le transport sur les chemins municipaux de

produits susceptibles de compromettre la qualité de l'eau, l'environnement ou la santé et le bien-être général des résidents de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton.

RICHARD GARANT

- Monsieur Garant mentionne que le nettoyage a été fait sur le terrain adjacent au Jardin Botanique.

LOUISE LAFRENIÈRE GRENIER

- Madame Lafrenière Grenier mentionne que beaucoup de travail a été effectué pour la mise en forme du Garage de la Culture. Il y a une belle disposition de toiles de 8 artistes de Saint-Élie-de-Caxton dont madame Françoise Legris. L'horaire est de 10 :30 à 17 :30 à tous les jours et l'entrée est gratuite.
- Madame Lafrenière Grenier mentionne que le tableau d'affichage est installé à l'extérieur au Kiosque Touristique. Ce tableau est très utile pour les touristes, il sert à annoncer les restaurants, les gîtes, etc. et aussi à afficher les activités qu'il y a dans la municipalité.
- Madame Lafrenière Grenier mentionne qu'il y a eu beaucoup de Westfalia en fin de semaine sur les terrains de la municipalité. Malgré la mauvaise température, les gens ont beaucoup apprécié leur séjour à Saint-Élie-de-Caxton. Les gens sont repartis en laissant les terrains très propres et aussi, ils ont remis un chèque au montant de 250.00 \$ pour notre jeunesse.

FRANCINE BUISSON

- Madame Buisson mentionne qu'il y a déjà 95 inscriptions à l'école Villa de la Jeunesse excluant les maternelles 4 ans comparativement à 56 inscriptions il y a trois ans.
- Madame Buisson mentionne qu'il y aura une rencontre pour la promotion Maisons Fleuries 2012.
- Madame Buisson mentionne que la date limite pour les articles du muni-info est le 10 juin.
- Madame Buisson mentionne que dans le dossier de la Politique Familiale, la MRC de Maskinongé a accepté de former un comité d'information composé deux personnes pour faire la promotion de la Politique Familiale de la MRC de Maskinongé incluant le volet MADA. Monsieur Réjean Carle maire de Sainte-Ursule fait partie du comité.

- Madame Buisson mentionne que l'Assemblée Générale Annuelle du Réseau Biblio a eu lieu à Nicolet. A la bibliothèque de Saint-Élie-de-Caxton nous possédons 6758 livres, la moitié appartient au CRSBP et l'autre à la Municipalité. Le total des abonnés est 288.

MARLYNE MUISE

- Madame Muise mentionne qu'à compter de lundi les jardinières pourront être installées. La position des supports à jardinières sur les poteaux sera modifiée.

ANDRÉ GARANT

RÉS. 2012-06-165 REMERCIEMENTS CLUB INTERNATIONAL
CAMPING-CAR WESTFALIA

CONSIDÉRANT la très grande collaboration de votre part;

CONSIDÉRANT la gentillesse démontrée par l'ensemble de ses membres;

CONSIDÉRANT votre sens de la responsabilité à tout point de vue;

SUR PROPOSITION UNANIME, il est résolu de vous adresser des remerciements les plus sincères de la part de notre conseil municipal.

Adoptée

- Monsieur le maire mentionne qu'il a assisté à une rencontre concernant la gare de Charette. Il y avait une dizaine de personnes qui étaient présentes et aussi, monsieur Guy Diamond, maire de Charette. Il a été question de la mission de la gare. Il y a beaucoup de possibilités comme par exemple, la Caisse de Charette pourrait déménager dans la gare, chaque municipalité pourrait avoir un coin pour présenter leurs activités, des forfaits touristiques pourraient être organisés avec la municipalité de Saint-Élie. Pour le moment, ce projet est à l'étude.
- Monsieur le maire mentionne qu'il a envoyé une demande d'aide financière au Conseil Régional des Élus au nom de l'Association des Loisirs Saint-Élie de Caxton Inc. au montant de 25 000.00 \$ pour le Jardin Botanique.
- Monsieur le maire mentionne que dans la revue Quorum il y a une publicité concernant le Jardin Botanique.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

Seize personnes assistent à la séance du conseil.

Quelques questions sont posées sur les sujets suivants :

- Exploitation minière
- Agrandir pancarte de stationnement interdit devant les commerces à Gilles Garceau
- Pancarte stationnement interdit en face de la propriété de Frédéric Pellerin
- Poteaux d'Hydro-Québec en double
- Tracer ligne jaune pour interdiction de stationnement sur l'avenue Principale

RÉS. 2012-06-166 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité la clôture de la séance à 21H10.

Adoptée

Je, André Garant, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Odette Villemure
Secrétaire-réceptionniste

André Garant, maire